

n°21

Sur le pont

VILLE DE PONT DE CLAIX

BONNE ANNÉE

JANVIER. ♦ FÉVRIER 2012



MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

DOSSIER

BUDGET 2012

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Sauveteurs secouristes pontois :
04 76 98 65 62
- Gendarmerie : 17
- Police municipale : 04 76 29 86 10
- Sans abri : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Centre antipoison de Lyon :
04 72 11 69 11
- GDF-sécurité dépannage :
0810 433 038
- EDF-sécurité dépannage :
0810 333 338

Pharmacies de garde

- ▶ **Dimanche 22 janvier**
Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51
- ▶ **Dimanche 29 janvier**
Pharmacie Fallieux Vera
73 cours St-André
tél. : 04 76 98 10 47
- ▶ **Dimanche 5 février**
Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51
- ▶ **Dimanche 12 février**
Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51
- ▶ **Dimanche 19 février**
Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51

sommaire

3
L'éditorial de
Christophe Ferrari

4
Les temps forts
Elle s'élève,
la montgolfière
de Jules Verne...
elles nous élèvent,
la solidarité qui
fait feu de tout
bois, la joie qui
illumine la fête,
la victoire au bout
de l'effort partagé,
la communauté
d'hommes
recréée.

13
Suivi de projets
La solidarité, une priorité
du CCAS

14
Les nouvelles de la mairie
Projet éducatif local,
Plan de préventions des
risques technologiques...

17
A votre service

18
A voir
Spectacles à
l'Amphithéâtre



19
L'agenda

20
La rencontre
trio féminin au
FC Pont de Claix



le Sur pont n°21

Directeur de publication
Christophe Ferrari
Directeur de la communication
Philippe Serre
Rédaction
Rosine Rocipon-Boyardjian
Sophie Bellenger
Maquette,
mise en page, photos
Franck Maurice-Laforge
Oriane Latour
Photos
Didier Barbe
Distribution
M. Fiorini
Imprimerie
Imprimerie Grafi
6500 exemplaires

VILLE DE Pont de Claix

Service information
place du 8 mai 1945
38800 Pont de Claix
Tél. : 04 76 29 80 05

information@ville-pontdeclaix.fr
www.ville-pontdeclaix.fr

21
Tribunes

22
Une page d'histoire
Papeteriers et
pas peu fiers !

23
Bouquins
Mots fléchés

A	E	L	E	U	B
E	L	E	P	H	A
I	N	S	T	I	T
A	M	E	C	E	D
E	R	O	S	E	T
E	N	G	R	A	I
T	I	D	A	R	A
M	A	Q	U	E	T
N	U	R	S	E	C
E	T	E	I	N	T
M	E	O	P	R	O
A	M	E	R	E	U
A	N	E	S	T	H
L	I	T	S	C	A

8 DOSSIER

Budget 2012

Solidarité et investissement,
zéro emprunt, zéro
augmentation de la fiscalité



*En couverture : lancer de montgolfière
pour célébrer Jules Verne à l'école du même nom*

L'INFORMATION MUNICIPALE



L'entre deux
L'agenda de
Pont de Claix,
tous les 15 jours dans
les commerces et
les équipements



le Sur pont
N°21 / paru
15 janvier 2012

Prochaine parution :

Sur le pont
N°22 / à paraître
15 mars 2012

+ www.ville-pontdeclaix.fr

sur le site internet :
Toutes les publications
de la ville peuvent être téléchargées



Etre confiants dans l'avenir !

En cette nouvelle année, je voudrais vous adresser, au nom de la municipalité, à toutes et à tous, mes plus sincères voeux de bonheur ainsi qu'à ceux qui vous sont proches.

La situation économique de notre pays, et de l'Europe, est aujourd'hui préoccupante. La crise financière, économique et l'état de la dette publique entraînent une logique néfaste qui affecte chaque jour un peu plus bon nombre de nos concitoyens. Parallèlement, les collectivités territoriales, en difficulté budgétaire, doivent répondre plus encore à un double exercice de gestion et de solidarité pour la continuité du service public.

C'est dans ce contexte qu'une très large part du conseil municipal, au delà de la majorité, a voté un budget 2012 certes contraint mais qui prépare l'avenir sereinement. A ce titre, je tiens tout particulièrement à remercier les élus du groupe communiste qui ont choisi, comme l'année dernière, de s'inscrire dans une logique de construction aux cotés de la majorité municipale en votant ce budget.

Dans cette période certes difficile, il ne faut pas céder à la morosité. Je suis moi-même optimiste pour l'avenir que nous pouvons construire ensemble. Dès 2012, je suis fier du budget qui a été voté et qui comporte de très nombreux avantages :

- pas de hausse des taux de l'imposition communale ni de nouvelles taxes communales
- un équilibre budgétaire sain qui permettra de retrouver à moyen terme des marges de manoeuvre
- aucune modification du périmètre du service public communal en faveur des habitants
- un désendettement massif possible grâce au non-recours à l'emprunt, pour la deuxième année consécutive
- des investissements importants sur les grands projets urbains comme sur la valorisation du patrimoine

Chaque euro dépensé doit être un euro utile à la mission d'intérêt général!

C'est le cap qui est fixé, avec succès, par la municipalité et qui a eu des effets très positifs en 2011. C'est pourquoi nous renouvelons, cette année, un certain nombre d'efforts indispensables.

Ma responsabilité, c'est que vous sachiez toutes et tous que le service public est géré de bonne manière, avec la conscience des enjeux de développement futur et sans alourdir plus encore la charge qui pèse sur les ménages. Cela est possible en ce début d'année et c'est pourquoi je suis optimiste quant à notre avenir.

Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix
Vice-président de la Métro

LES TEMPS FORTS

23
DÉC.



Journée de Noël en ville

Jeux, maquillage, balade en calèche, musique et Père Noël étaient au rendez vous du 23 décembre organisé par la ville avec la participation des commerçants et l'esprit de fêtes ...



15
DÉC.

Association Intersolaire et Maison pour l'emploi : pour les jeunes

David Hissette, adjoint au maire en charge de l'emploi, l'économie et l'insertion et président de la mission locale Sud-Isère a reçu de l'association Intersolaires des bons d'achat de produits de consommation courante, destinés aux jeunes de la mission locale en grandes difficultés. Une initiative de cette toute nouvelle association qui gère un « café solidaire » dont les bénéfices sont destinés à être redistribués pour contribuer à une œuvre de solidarité. De nombreux élus municipaux étaient présents à la Maison pour l'emploi lors de la remise officielle des bons d'achat, ainsi que le gérant de la supérette locale Dia, qui contribue à l'opération.



14/15
DÉC.

Colis de Noël

Il est au choix « foie gras » ou « douceurs » le colis de Noël que la ville remet via son centre communal d'action sociale (CCAS) aux près de 1300 personnes âgées de plus de 70 ans que compte la commune. 1100 d'entre elles l'ont reçu des mains du maire Christophe Ferrari, de l'adjoint aux solidarités Hervé Havre ou d'un des nombreux élus, municipaux ou du conseil d'administration du CCAS présents sur l'un des points de distribution, telle Corinne Grillet, adjointe à l'éducation populaire sur notre photo, à la maison des sociétés.





Inauguration école Jules Verne

29
NOV.

En présence de l'artiste Nessé, auteur d'une très belle peinture murale, de la directrice de l'école, Barbara Bononi et des enseignants, le maire Christophe Ferrari et l'adjointe à l'éducation populaire Corinne Grillet ont officiellement dévoilé la plaque inaugurale qui donne à l'une des plus anciennes écoles de la ville le nom de Jules Verne, celui que les enfants ont choisi. Sous la houlette des deux intervenants en musique, Florian et Stéphane, les enfants entonnaient un tour du monde en 80 jours en chanson avant que scintillent dans la nuit les montgolfières miniatures.



Accord pour la chimie

Le maire de Pont de Claix, Christophe Ferrari a assisté aux côtés des députées Marie Noëlle Battistel et Geneviève Fioraso (présente également en tant que vice présidente chargée du développement économique à la Métro) et du président de la Métro, Marc Baietto à la signature de l'accord conclu entre le suédois Perstorp et le thaïlandais PTT Global pour la création d'une société de production et de commercialisation de produits chimiques pour l'industrie des polyuréthanes. La finalisation de la transaction devrait intervenir après juin 2012 : un programme ambitieux d'investissements en particulier sur la plate-forme chimique de Pont de Claix est annoncé. Le ministre de l'énergie de Thaïlande, l'ambassadeur de la Thaïlande en France, les PDG des groupes suédois et thaïlandais étaient également présents.

23
DÉC.

Cross pédestre



240 adultes, 80 enfants ont participé au 2ème cross pédestre de Pont de Claix organisé par la ville en collaboration avec l'Office municipal des sports (OMS) et l'Entente Athlétique de Grenoble. C'est à Philippe Rozières conseiller municipal délégué à la vie associative que revenait le plaisir de féliciter celles et ceux qui grimperont sur le podium.



17
DÉC.





Cérémonie des vœux

11
JANV.

La cérémonie des vœux aux acteurs locaux, du monde associatif et économique, a réuni plusieurs centaines de personnes au foyer municipal. La députée Marie-Noëlle Battistel, la conseillère générale Brigitte Pérellié et Yannick Belle, conseiller général et président de la Semitag, étaient présents. Cette année pour la première fois, les nouveaux habitants arrivés à Pont de Claix courant 2011 étaient également invités. Dans son discours, le maire a abordé le récent accord entre Perstorp et le groupe thaïlandais PTT Global Chemical, ainsi que la signature du PPRT, qui se traduira par de nouveaux investissements en terme de sécurité sur la plate-forme chimique (voir page 16). Cette signature importante constitue un point de départ crucial pour la mise en route des grands projets de rénovation urbaine portés par la municipalité et qui seront étudiés en 2012 lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Christophe Ferrari a également évoqué le budget de la commune, avant de revenir sur l'ensemble des actions menées depuis 2008. La soirée s'est achevée par une représentation de la Compagnie d'art lyrique, prélude à son spectacle programmé le 8 juin prochain.



www.ville-pontdeclaix.fr

Sur le site internet :
écouter le discours complet
du maire et lire le *Bilan
de mi-mandat*



23/26
DEC.

Tournoi(s) de Noël

L'association sportive bouliste (ASB) organise son traditionnel tournoi de Noël avec chaque année un succès qui ne se dément pas : 126 doublettes engagées en 2011 ; Idem pour l'association des Iles de mars l'Ass'Idem qui consacre beaucoup d'énergie à l'organisation d'un tournoi de futsal pour les plus jeunes, une discipline qui voit les joueurs de l'équipe de Pont de Claix s'afficher en haut de tableau.





Le Budget Primitif 2012 a été voté à une très large majorité par le conseil municipal réuni le 22 décembre. Vingt-neuf conseillers ont voté pour (la majorité municipale et le groupe communiste), un conseiller s'est abstenu (UMP) et deux conseillers non-inscrits ont voté contre. Il avait été préalablement étudié par la commission des finances (1) qui avait émis l'avis suivant : « *La commission prend acte que les orientations discutées au débat d'orientations budgétaires ont été suivies et tenues. Elle se félicite de ce que le budget alloué aux solidarités soit renforcé. Elle se félicite également de ce que le dynamisme de l'investissement public sur le territoire pon-tois soit maintenu à un niveau satisfaisant.* »

(1) réunie le mardi 13 décembre 2011, sous la présidence de Dolorès Rodriguez (présidente du groupe communiste et divers gauche) et Gérard Ditacroute (président du groupe d'opposition à la majorité municipale) en présence de l'adjointe aux finances Jacqueline Paillard, Bernadette Cereza, (élue de la minorité) Ferhat Cetin (élu de la majorité) et Christian Martin (membre non élu de la commission)

DOSSIER

Budget Primitif

Solidarité et investissement, zéro emprunt, zéro augmentation

A l'international comme au national comme au local : des difficultés

Pour bâtir un budget juste et responsable la municipalité est venue à bout d'un faisceau de difficultés : d'abord la situation économique internationale et nationale plus que morose qui entraîne automatiquement une montée en charge des politiques de solidarité à Pont de Claix « car, précise le maire, nos concitoyens sont parmi les plus exposés à la crise qui a pour effet la hausse du chômage et la précarisation accrue ». Puis le contexte national difficile pour toutes les collectivités, « à Pont-de-Claix, le résultat de cette situation est clair avec une réduction très légère des recettes de budget primitif de 2011 à budget primitif de 2012, posant de manière tout à fait évidente la contre-dynamique à l'œuvre » commente Christophe Ferrari. Enfin, les difficultés propres à

notre collectivité : « parce que le "potentiel fiscal" de notre commune est important, nous sommes exclus d'un certain nombre de dotations, ou en bénéficions de manière beaucoup plus restreinte que la structure économique et sociale des habitants de notre commune pourrait le laisser penser (notamment DSC* et DSU**). La situation est préoccupante... » Même si, poursuit le maire « en 2011, les cadeaux fiscaux aux entreprises n'ont pas impacté les recettes communales de manière directe. Néanmoins, c'est toujours près des deux tiers seulement des 17 millions d'euros de la fiscalité des entreprises qui sont revenus à la commune en dotation. C'est le prix de la solidarité ».

* Dotation de Solidarité Communautaire

** Dotation de Solidarité Urbaine

Au national : des incertitudes, au local : l'exigence de responsabilité

S'ajoutent à cela les effets de la mise en place du fonds de « péréquation horizontale » annoncé par le gouvernement. Il va impacter Pont-de-Claix, commune située dans une agglomération réputée favorisée car son potentiel financier agrégé est, par habitant, au dessus de la moyenne nationale. « Nous rejetons cette idée de péréquation qui oppose les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) les uns aux autres, précise le vice-président de la Métro et maire de Pont de Claix cela se traduit par des logiques dangereuses qui font qu'une commune pauvre dans une

agglomération riche devrait contribuer alors qu'une commune riche dans une agglomération pauvre ne le devrait pas, voire pourrait recevoir une dotation supplémentaire. L'Etat a fait le choix de faire assumer par les collectivités elles-mêmes les logiques de solidarité. C'est une erreur et une impasse. Ce dispositif a pour vocation de « monter en charge » dans les années à venir. La dépense prévisible pour Pont-de-Claix se situe pour l'heure à 40.000 euros pour 2012. Ce chiffre pourrait atteindre plus de 120.000 euros par an dans 3 ans, ce qui est actuellement le montant versé par l'Etat à Pont de Claix au titre de la DSU.

2012

de la fiscalité



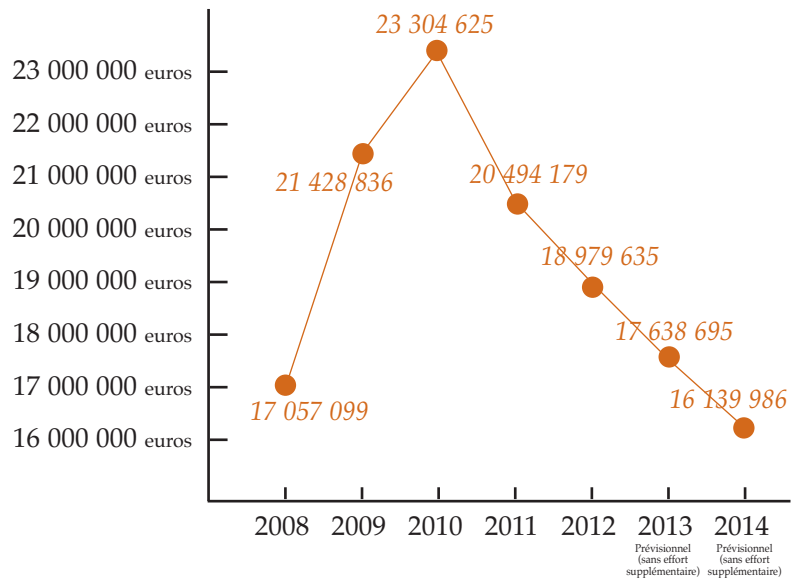
« En période de crise, le bouclier de la République c'est le service public »

David Assouline, sénateur de Paris

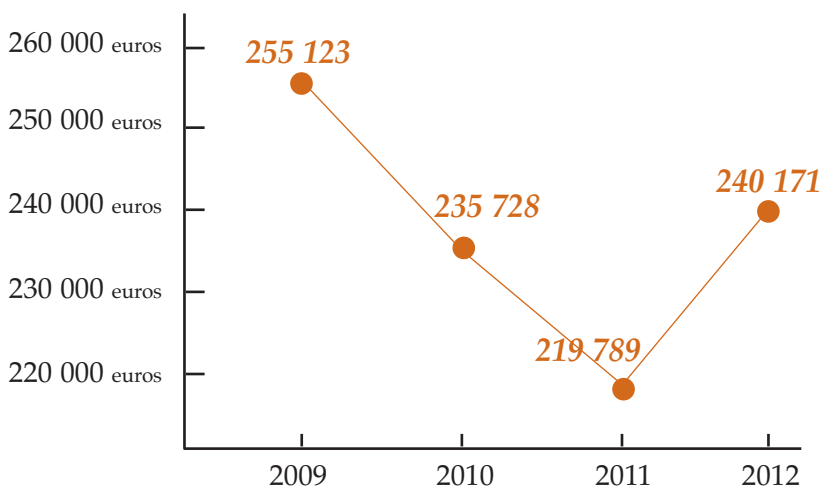
La municipalité s'est imposée la maîtrise absolue de ses charges, en évitant de toucher au niveau du service rendu aux usagers. « C'est un objectif important, commente le maire, ne pas toucher au périmètre de l'action publique et continuer à soutenir les politiques importantes pour nos concitoyens. A noter, le budget du cabinet du maire a diminué de 85 % depuis le mandat précédent, signifiant que l'argent public est destiné avant tout aux politiques publiques ». Les secteurs sur lesquels la municipalité a misé pour 2012 étant les services de la jeunesse avec l'intégration des 11-14 ans, ceux à destination des personnes âgées (Fil, portage des repas) et l'amélioration des conditions de travail des agents avec le recrutement d'un technicien pour l'hygiène et la sécurité.

Alléger les charges et préserver les ménages

Du fait du non recours à l'emprunt en 2011, la réduction des charges financières liées au désendettement commence à être visible « et lorsque l'on n'emprunte pas, on se désendette » explique Jacqueline Paillard, adjointe aux finances. Pour cette année 2012, le remboursement du capital atteint 1.520.542 euros : c'est le chiffre du désendettement. L'objectif est qu'en 2014, le capital restant dû soit au moins égal à celui constaté en 2008. « Cet objectif est, malgré la situation difficile que connaissent les collectivités, tout à fait raisonnable, se félicite Jacqueline Paillard, c'est un indice de plus de la bonne gestion budgétaire encore à l'œuvre dans ce budget prévisionnel pour 2012 ; la municipalité, soucieuse de ne pas alourdir les charges des Pontoises et des Pontois qui sont les habitants les moins riches de notre agglomération a fait le choix de ne pas augmenter la pression fiscale. La taxe sur la consommation finale d'électricité ne sera donc pas mise en œuvre en 2012, pas plus qu'une augmentation des taux d'imposition des parts communales de la taxe d'habitation ou du foncier ». L'année 2012 devrait également être consacrée à dégager de nouvelles marges de manœuvre, c'est le sens que lui a donné le vote du budget par le conseil municipal.



Capital restant dû de la dette de Pont-de-Claix

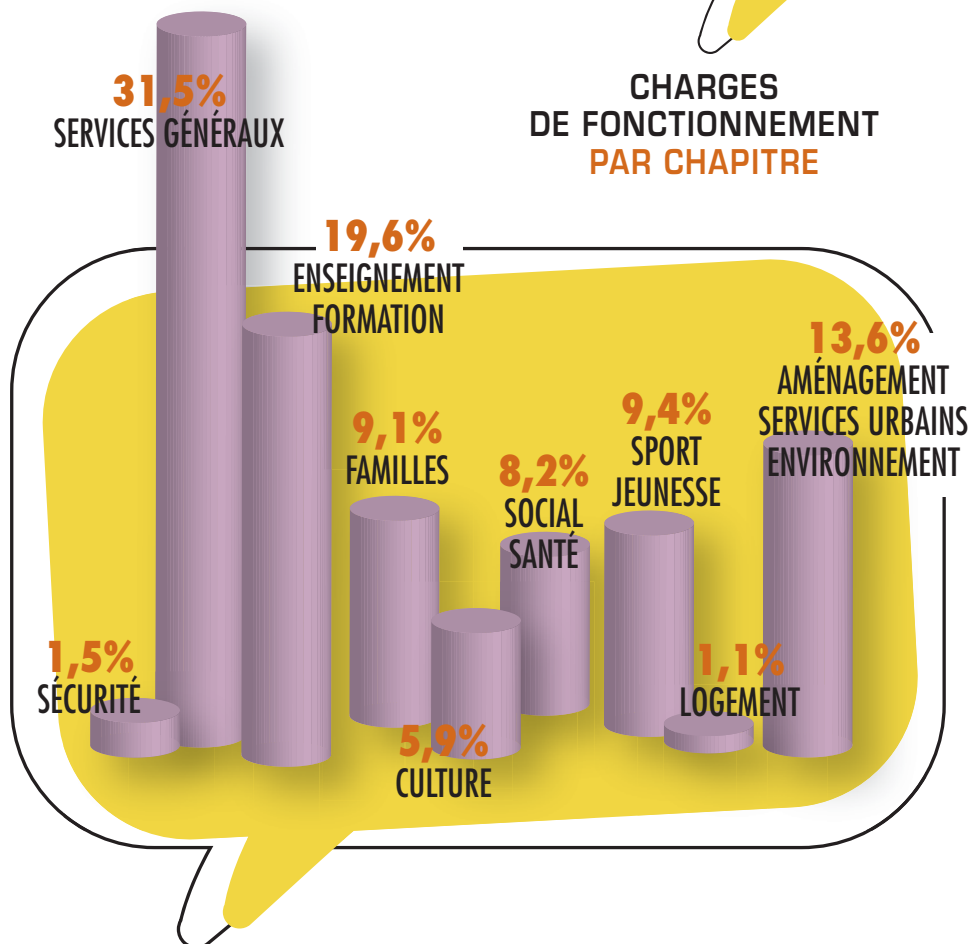
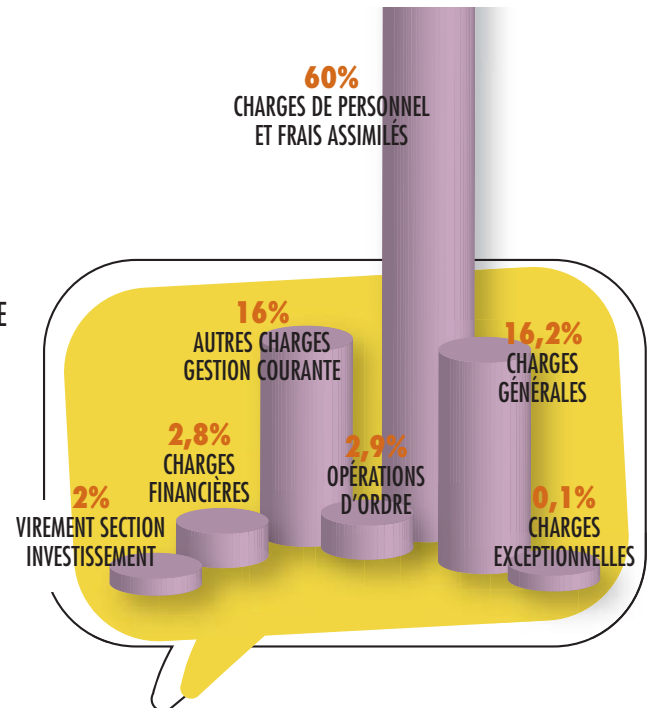
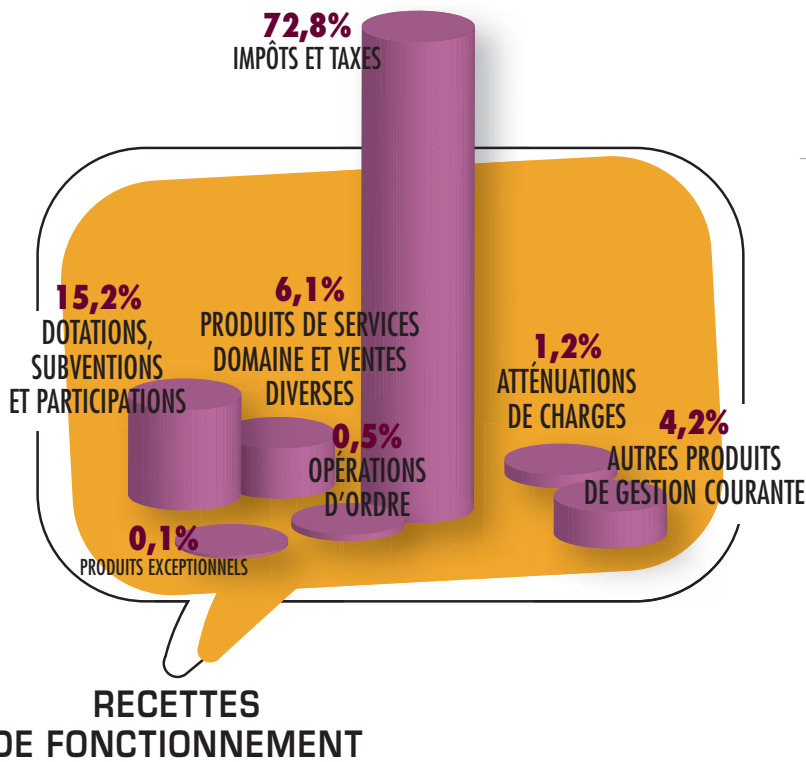


SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Le budget alloué en subvention directe au secteur associatif est cette année plus important qu'en 2011 (+9,2 %).

Les grands équilibres de la section de fonctionnement du budget 2012

25 438 806 euros





Une politique de cession qui rapporte

3 410 000 euros, c'est le produit de la réalisation de cessions : intéressante financièrement, elle s'ajoute aux projets de développement urbain (zone sud, 120 Toises, centre ville...) ou à ceux de l'amélioration de l'habitat. Certaines de ces cessions sont aussi simplement des mesures de bonne gestion pour ne pas conserver des bâtiments inoccupés et non stratégiques.



L'installation de Pôle emploi dans le bâtiment de l'actuelle Maison des sociétés aura le double avantage d'offrir à la commune un produit financier intéressant (900 000 euros) et aux pontois un service public supplémentaire. Les aménagements aux alentours seront pris en charge par l'acquéreur.

Une politique d'investissement à deux niveaux

6 398 368 euros*

Des investissements pour faire vivre le projet urbain

	Dépenses	Recettes	Charge nette
Maison des associations	700 00	220 000	480 000
Campagne Murs Murs	160 000		160 000
Quartier Iles de Mars/ Olympiades	200 000	120 000	80 000
Centre ville	600 000	50 000	550 000
Château d'eau	25 000		25 000
Logement 120 Toises	300 000		300 000
Spot de biodiversité	75 000	43 000	32 000
Jardins familiaux (aménagement)	70 000	28 000	42 000
Stade Grand Galet	20 000	3 000	17 000



Maintenir les investissements courants et l'entretien du patrimoine (1 597 826 euros)

Valorisation du patrimoine : 884 000 euros

Autres programmes : 713 826 euros

Parc privé	15 000
Bâtiments publics	450 000
Régie de travaux	120 000
Amélioration thermique	139 000
Ancienne gendarmerie	90 000
Gestion thermique centralisée	20 000
École Jules Verne	50 000
accessibilité	

Signalétique de voirie	10 000
Signalétique commerciale	5 000
Benne tri sélective au marché	9 000
Réseaux extérieurs	50 000
Véhicules	50 000
Matériel et outillage techniques	40 000
Études	80 000
Matériel de restauration	25 000
Mobilier scolaire	20 000
Matériel et outillage informatiques	133 000
Marché de voirie	150 000
Accessibilité handicapé voirie 10'	50 000
Mobilier et matériel divers	58 000
Art dans la ville	10 000
Imprévus	63 826



* dépenses d'équipement + remboursement des emprunts + provision pour achat de foncier)

Le centre communal d'action sociale (CCAS) vient de prendre ses quartiers dans les locaux nouvellement aménagés du bâtiment qui abrite le centre social Irène Joliot Curie rue Antoine Girard. Le CCAS est pour une commune, le bras armé de la solidarité. Les actions qui, au quotidien, aident les personnes âgées, les accompagnent, les soulagent sont peu spectaculaires ; elles font pourtant beaucoup pour tisser un lien entre les générations et témoigner aux plus anciens la reconnaissance de toute une collectivité.



Chaque année, un colis de douceurs est offert aux personnes âgées.

La solidarité une priorité du CCAS



Chaque année, le repas des aînés est un moment convivial pour les plus de 70 ans



Les associations Club Temps Libre et Union nationale des retraités et personnes âgées (UNRPA) proposent des activités conviviales et récréatives et organisent des voyages, goûters, sorties au spectacle...



Un voyage annuel est proposé dans un lieu adapté



Le plan canicule se déroule du 1er juin au 31 août : une veille est organisée en direction des personnes âgées et/ou handicapées de la commune en situation d'isolement.



La Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et personnes âgées est organisée tous les ans au mois d'octobre

Le service de soutien à domicile offre ainsi à chaque heure, à chaque jour, à chaque saison, à chaque événement de la vie, un service permanent : le portage de repas à domicile (en progression constante jusqu'à atteindre une centaine de personnes) est assuré sept jours sur sept auprès des personnes qui ne sont plus en capacité de préparer leurs repas et trois foyers-restaurants sont ouverts du lundi au vendredi aux personnes souhaitant un repas de midi convivial.

Se déplacer et maintenir le lien social

Service d'accompagnement aux déplacements destiné aux personnes âgées et / ou handicapées éprouvant des difficultés à assurer seules leurs déplacements extérieurs, le Fil propose un accompagnement (voir page 15) pour aller faire des courses, pour se rendre chez un médecin spécialiste, à la bibliothèque, dans les clubs de retraités, chez le coiffeur, à la banque à Pont de Claix et aux alentours... pour un euro l'aller-retour, le trajet est assuré

en minibus ou en véhicule léger. Des visites de convivialité sont proposées pour rompre l'isolement et maintenir le lien social ; le maintien à domicile de personnes fragiles ou isolées peut être sécurisé grâce à l'installation d'un dispositif d'alerte déclenchant intervention ou secours à domicile en cas de besoin.

S'informer, s'orienter, trouver une écoute et une aide administrative

Le service social c'est une assistante sociale et des référentes sociales en gérontologie. Le rôle de l'assistante sociale est d'informer, accompagner et orienter les personnes âgées et leur famille sur l'accès aux droits (retraite, santé, logement), les difficultés financières et sociales, les problèmes de dépendance. Les référentes sont des professionnelles de la gérontologie qui connaissent les dispositifs d'aide et évaluent à domicile la perte d'autonomie.



Un budget aux solidarités renforcé

"La volonté de la municipalité est de maintenir et conforter le service public des solidarités dans cette période de crise économique, explique Hervé Havre, adjoint aux solidarités, c'est pourquoi le budget du CCAS a été cette année renforcé pour continuer de développer des politiques importantes pour nos concitoyens. La montée en charge de l'épicerie solidaire est aussi un des aspects de cette augmentation. Pour 2012, la dotation au CCAS devrait s'établir à 1 528 420 euros contre 1 284 304 euros au BP 2011 soit une augmentation de près de 20 %".

JUMELAGE : LES COLLÉGIENS SE RENCONTRENT SOUS L'ÉGIDE DE LA MUNICIPALITÉ

A l'occasion des 40 ans de leur jumelage, les collégiens du Moucherotte reçoivent ceux de l'établissement équivalent qui porte à Winsen Luhe, le nom de « Eckermann Realschule ». Du 1er au 10 février prochains 14 élèves et leurs 2 accompagnateurs venus de Winsen seront donc reçus par leurs correspondants français dans le cadre de l'échange entre les deux établissements, et les élèves français devraient se rendre en Allemagne au mois de mai. Le proviseur de la « Eckermann Realschule » sera présent quelques jours en l'honneur de cet anniversaire. Les visiteurs seront conviés à une visite de la mairie en présence du maire de Pont de Claix, Christophe Ferrari et une soirée festive sera organisée le 3 février à 19h, laquelle est largement ouverte à tous ceux qui souhaitent rencontrer et tisser des liens avec nos amis allemands. La soirée s'organise autour d'un buffet et sera animée par un DJ, l'entrée est gratuite pour les moins de 6 ans, elle est à 10 euros pour les 7 à 12 ans, et à 15 euros à partir de 13 ans. Elle est organisée par la ville en partenariat avec l'association Culture et Traditions France-Allemagne (ex. club franco-allemand) qui prend les inscriptions.

Dernier jour pour s'inscrire : le 24 janvier de 16h30 à 18h, au local de Culture et Traditions ou par téléphone : 04 76 99 82 18 ou 04 76 98 01 17

SPORTS D'HIVER

Ski (à partir de 6 ans) ou surf (jusqu'à 17 ans) peuvent être pratiqués le mercredi après midi de janvier à mars (sauf vacances scolaires) à Prapoutel (encadrement GUC), tarif au quotient familial : renseignement et inscription L'Escale, place Michel Couëtoux 04 76 29 86 90

Sorties de ski de l'école municipale Euréka à compter du mercredi 11 janvier, rendez vous pour le départ devant la Maison de l'enfance (place Michel Couëtoux).



LE PEL EST LANCÉ

« S'il me fallait définir en quelques mots ce qu'est pour moi le PEL, je dirais que c'est la mise en musique, en harmonie, de l'ensemble des actions et des acteurs éducatifs intervenant sur le territoire Pontois. C'est aussi la mise en commun d'un certain nombre de valeurs partagées par tous, sans que cela induise une uniformisation, source d'appauvrissement des potentialités locales » (C. Sécher, coordinateur du PEL). « Dans la plupart des communes, on compte une ATSEM pour 2 classes maternelles ; ici, à Pont de Claix, une ATSEM s'occupe d'une seule classe, intégrée en binôme avec la maîtresse. C'est une vraie chance, pour nous comme pour les enfants, car on peut enfin prendre le temps. Le temps de mieux les connaître, de mieux les écouter et discuter en tête à tête avec eux, d'échanger pendant les activités et ateliers » (Joëlle Labonde, agent territorial spécialisé des écoles maternelles - Atsem)

Ces deux témoignages prennent la question par les deux bouts : celui des idées, des intentions, celui de la mise en œuvre, des moyens. Ils sont extraits d'une présentation du projet éducatif local rendu public en novembre dernier. Pour donner vie et poursuivre des politiques cohérentes pour l'enfant à tous les âges de la vie, la municipalité de Pont-de-Claix a décidé de construire depuis 2008 un projet éducatif local (PEL) qui puisse répondre aux besoins des enfants, des parents, de la collectivité, des associations et de l'éducation nationale en trouvant une cohérence et en mettant en œuvre, par des espaces de discussions, d'échanges et de débats, les meilleures solutions à développer. Le projet éducatif local propose une politique globale à l'échelle de la commune pour tous les enfants de 0 à 20 ans. Son objectif ? : contribuer à l'acquisition des savoirs fondamentaux chez l'enfant, à la préparation de sa vie professionnelle et à son apprentissage de la vie sociale ; favoriser le développement de sa capacité à



se situer, à envisager sa place dans le monde et à se construire comme citoyen pour mieux vivre ensemble. Les principes sont déclinés en 4 axes mis en œuvre sous différents angles : garantir l'équité de traitement et favoriser l'égalité des chances, favoriser l'accès à la culture et à l'ouverture du monde, adapter les réponses au plus près des besoins des personnes, proposer un espace éducatif favorable à l'épanouissement. Il s'élabore en partenariat avec les associations pontoises, l'éducation nationale, la caisse d'allocations familiales, le conseil général, la communauté d'agglomération la Métro, la direction départementale de la cohésion sociale, le réseau français des villes éducatrices.

A compter du 1er janvier 2012, le coût des activités du périscolaire (le matin avant la classe et le soir après) et de la garde des tout-petits (crèche, multi-accueil) seront facturés aux familles chaque mois par une seule et même facture. La possibilité du prélèvement automatique est à l'étude en complément des différents modes de paiement déjà proposés : espèces, chèques, carte bancaire, CESU...

Renseignements : 04 76 29 80 65

DEUX FOIS PLUS DE PERSONNES AIDÉES POUR SE DÉPLACER AVEC LE FIL



Le rapport annuel de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées a été présenté au conseil municipal de novembre dernier par la conseillère municipale en charge du handicap **Nathalie Roy**.

Ce rapport, qui concerne l'année 2010 est transmis au préfet, au président du conseil général et aux membres du conseil départemental consultatif des personnes handicapées et localement, aux associations qui composent la commission (Union nationale des retraités -UNRPA, collectif handicap) et aux responsables des équipements publics...

Des travaux et une vraie politique en faveur du handicap

La commission se réunit pour repérer et remédier aux problèmes de l'accessibilité de la voirie, des espaces publics ou des transports : ainsi des travaux ont été réalisés pour

abaisser des bordures de trottoirs rue du Général Roux ou avenue des Iles de Mars. Un diagnostic complet a été réalisé sur les équipements publics communaux, on lui doit par exemple la réalisation d'une rampe d'accès au gymnase des Deux Ponts. Son avancée la plus spectaculaire tient au nombre de personnes, âgées ou handicapées, aidées pour se déplacer par Le Fil : un véhicule de 8 places, adapté, avec rampe d'accès permettant l'accès de 3 personnes en fauteuil roulant, plus de 3000 l'ont utilisé en 2010. Le rapport fait également état des efforts de la ville par rapport à l'emploi des personnes en situation de handicap (7,25 % des employés de la ville, 3,1 % des employés du centre communal d'action sociale), leur formation (convention avec le Centre national de la fonction publique territoriale et avec l'université Pierre Mendès France pour l'accueil d'étudiants). Le partenariat (en particulier avec d'autres communes) ou la mutualisation des actions sont aussi un axe de travail pour la commission qui fait que la ville de Pont de Claix organise et participe à la journée multinage ou au mois de l'accessibilité.



TITULAIRES D'UNE CARTE D'INVALIDITÉ...

dont le taux est au moins égal à 80 % et âgés de moins de 70 ans ont jusqu'au 3 février pour retirer un chèque cadeau d'une valeur de 31 € auprès du CCAS, rue Antoine Girard, tél. : 04 76 29 80 22 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

ENQUÊTE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION

L'institut national de la statistique et des données économiques (INSEE) en collaboration avec la commune procède chaque année au recensement d'un échantillon de la population de Pont de Claix. Près de 400 foyers soit 8 % d'entre elle va recevoir la visite d'agents recenseurs recrutés par la ville munis d'un document officiel entre le 19 janvier et le 25 février.

Contre la suppression des trains Grenoble-Gap



Le conseil municipal unanime s'est insurgé, lors de sa réunion du 22 décembre dernier, contre la suppression de 3 trains TER de la ligne Grenoble -Gap- Veynes et leur remplacement par des autocars. Se faisant l'écho des associations d'usagers et de défense des transports, il s'est déclaré très inquiet de la dégradation du service aux usagers que cela entraîne inévitablement : temps de parcours beaucoup plus longs, surtout aux heures de pointe, confort moindre et capacité sensiblement inférieure (alors que la rame du matin est pleine).

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Ville et industrie : l'avenir est en route

« En cette année mondiale de la chimie, nous terminons l'année en beauté pour la chimie à Pont de Claix. Aujourd'hui, la signature financière du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) s'élève à plus de 80 millions d'euros avec une meilleure sécurité des populations, l'amélioration des procédés technologiques et l'urbanisation possible de la ville. La ville continue à investir en poursuivant son désendettement : lancement du Plan Local d'Urbanisme (PLU), opération de 170 logements neufs, réhabilitation du centre ville, création d'une maison des associations, première tranche de la création d'une zone économique de 14 hectares, réhabilitation du quartier Iles de Mars/Olympiades... le changement est en route ! » ainsi s'exprime Christophe Ferrari sur sa page Facebook à l'issue de la journée qui fera date pour l'avenir de la chimie et de Pont de Claix.

PPRT prescrit, financement suit

La signature d'une convention de financement fait suite à la désignation par le préfet - et comme prévu par la loi - des zones géographiquement exposées aux risques ainsi que la nature de ces derniers suivant les études de dangers fournies par l'industriel. Les propositions de l'industriel Perstorp permettent de ramener de 3,5 km à 1 km le secteur géographique de ce qui aurait pu faire l'objet de délaissements ou d'expropriations tout en améliorant l'efficacité énergétique et environnementale : par exemple, à la technologie déjà ancienne de production du chlore et de la soude par électrolyse (1) s'en substitue une qui réduisant les émissions dans l'air et dans l'eau, concourt à une baisse de la consommation d'énergie de 25 %. L'investissement est d'importance pour l'industriel (52 475 000 euros), il bénéficiera donc au titre des mesures dites « supplémentaires » prévues par le PPRT, de subventions de l'Etat (25 325 000 euros) de la Métro (6 000 000 euros) et de la Région Rhône-Alpes (3 500 000 euros) soit successivement 60,11 % - 29,01 % - 6,87 % et 4,01% du coût total de l'opération qui s'élève 87,3 millions d'euros.

(1) Le site de Pont de Claix est le dernier en France à assurer la production de chlore et de soude au bénéfice de l'ensemble de l'industrie française, le premier au niveau national par son importance, son expertise et le nombre de ses emplois.

PLAN HIVERNAL : L'EXIGENCE DE LA DIGNITÉ

Le maire, Christophe Ferrari et l'adjoint aux solidarités, Hervé Havre se sont récemment émus des modifications entreprises dans le cadre du plan hivernal en Isère, notamment sur le centre Marcel Paul à Pont-de-Claix, propriété de la CMCAS de EDF, frappé de constater les modifications qu'entend prendre l'Etat en terme de public accueilli. Jusqu'à là les demandeurs d'asile bénéficiaient du centre Marcel Paul. Or il semble réservé cette année aux personnes de droit commun devant bénéficier du plan hivernal. Loin de s'offusquer du statut des personnes temporairement hébergées, le maire, Christophe Ferrari a fait savoir qu'il s'interrogeait sur les nouvelles méthodes d'hébergement des demandeurs d'asile dénommées avec prudence "accueil collectif" qui ne lui semblent pas correspondre à des conditions d'accueil normales et décentes. Il est regrettable, selon Christophe Ferrari, que ces changements à l'œuvre dans toute la France aient eu lieu sans que la concertation préalable se soit tenue de manière satisfaisante avec les propriétaires du centre et la commune. Il souligne que la municipalité de Pont-de-Claix tient, dans ces circonstances particulières, et malgré les difficultés, à ce que la CMCAS de EDF continue, cette année encore, à jouer son rôle de solidarité de manière volontaire, élément très positif à l'heure où des doutes planent sur la capacité des services de l'Etat à assurer le plan hivernal de bonne manière sur le département et plus globalement en France.

LE MONOXYDE DE CARBONE (CO)

reste la première cause de mortalité par toxique en France. C'est un gaz asphyxiant indétectable qui résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil ou d'un moteur à combustion, (gaz, bois, charbon, essence, fuel, éthanol). Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure. C'est dans l'habitat qu'a lieu la grande majorité des intoxications au monoxyde de carbone (86 %) ; la chaudière y est la source d'intoxication la plus fréquente (42,4 % des cas d'intoxications). Il convient avant chaque hiver, de faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié ; tous les jours, aérer au moins 10 minutes, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air ; systématiquement respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc...

En savoir plus : www.inpes.sante.fr

Police municipale :

tél. : 04 76 29 86 10

Le maire, officier de police judiciaire exerce sous l'autorité du procureur de la République et sous la sienne la police municipale veille à :

- assurer le bon ordre, la sécurité, la sûreté, la salubrité et la tranquillité publique (L2212-5 du code général des collectivités territoriales) ;

- la bonne application des arrêtés municipaux ;

- le relevé des infractions routières ;

- le relevé des infractions au code de la voirie routière (L116-2 du code de la voirie routière), au code de l'urbanisme, au code de la santé publique. Elle remplit un rôle de police de proximité en appui de la gendarmerie.

La police municipale est amenée à intervenir dans les problèmes de voisinage ou de violences intra-familiales

A VOTRE
SERVICE



Mairie

www.ville-pontdeclaix.fr
Place du 8 mai 1945
04 76 29 80 00

Etat civil, passeports biométriques

Lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h
Samedi : 9h -12h
Place de la scierie
04 76 29 80 02

PIMMS 12 av. C. de Gaulle
04 38 92 10 33

Centre communal d'action sociale (CCAS)

27 av. Antoine Girard,
04 76 29 80 20

Centre social Irène Joliot Curie,
04 76 29 86 40

Centre social Jean Moulin
04 76 29 86 60

Maison pour l'emploi
Place Winsen Luhe
04 76 29 86 20

L'Escale
04 76 29 86 90

Maison de l'Habitant
av. des Iles de Mars,
04 76 29 86 29

Centre de planification et d'éducation familiale
04 76 29 86 50

Petite enfance La Ronde des Couleurs
04 76 29 80 24

Restaurants scolaires périscolaire / vacances
04 76 29 80 65

Bibliothèque
04 76 29 80 95

Flottibulle 04 76 29 86 00

Résidence et service personnes âgées
04 76 29 86 70

Service maintien à domicile et Le FIL
04 76 29 80 22

Déchetterie de Pont de Claix
43 av. du Maquis de l'Oisans
04 76 40 39 43

lundi, mercredi,
jeudi, vendredi, samedi :
8h30 - 11h30
et 14h - 17h30
mardi : 14h - 17h30
Pour toutes vos questions sur le tri, la collecte des déchets ménagers et les déchetteries de l'agglomération grenobloise
Numéro vert : 0800 50 00 27
www.la-metro.org

Service collecte, Déchetterie et tri sélectif Groupement SUD Métro
04 76 33 16 63

PERMANENCES ASSOCIATIVES

Confédération nationale du logement (CNL)

Défense des locataires, des propriétaires occupants, des consommateurs
le 2ème lundi du mois de 10h30-12h30 à la Maison de l'Habitant

Aide information aux Victimes (AIV)

aiv.grenoble@wanadoo.fr
Information sur les droits des victimes et accompagnement dans leurs démarches
1er et 3ème mercredis du mois de 9h à 11h30, centre social Irène Joliot Curie sur rendez-vous :
04 76 29 86 40

ADATE

(Association dauphinoise pour l'accueil des travailleurs étrangers)
adate@adate.org - www.adate.org
Vendredi 9h30-11h30, centre social Irène Joliot Curie, sur rendez-vous :
04 76 29 86 40

PERMANENCES CONSEILS

Conciliateur-médiateur

Reçoit en mairie, 1er et dernier vendredi du mois
9h30-12h : sur rendez-vous, au 04 76 29 80 00

Avocat-conseil

l'avocate reçoit dans les locaux de la bibliothèque tous les jours sur rendez-vous au 04 76 29 80 62 le samedi matin tous les quinze jours de 9h à 12h.

Architecte-conseil

Reçoit sur rendez-vous un mercredi par mois de 14h à 17h, au service de l'Urbanisme, av. du Maquis de l'Oisans. Rendez-vous :
04 76 29 80 55

PERMANENCES DES ÉLUS

2 conseillers municipaux ont été délégués par le maire et le conseil municipal pour recevoir les habitants et leurs suggestions. Ils reçoivent sur rendez-vous :

Alain Soler -
06 76 51 15 65
Maurice Alphonse -
06 76 51 48 73

Le maire, Christophe Ferrari, reçoit sur rendez-vous au 04 76 29 80 80 ou sur demande écrite.

Larguer les amarres et embarquer pour l'aventure



JEUDI 26
JANVIER À 14H,
VENDREDI 27
JANVIER À 14H
ET 19H

« *Il nous semble important de ne pas séparer la recherche, l'expérience et la confrontation au public* » déclare Catherine Hargreaves à propos de son entreprise d'adaptation pour le théâtre d'un morceau de bravoure de la poésie anglaise du 18ème « Le dit du vieux marin » de S.T. Coleridge (1772-1834). Comédienne, metteuse en scène et traductrice de nationalité anglaise et française (elle est membre co-fondateur de la compagnie Les 7 Sœurs qui réuni trois metteurs en scène et une chorégraphe) Catherine Hargrave pense que tout voyage initiatique ne vaut que par le chemin parcouru, « en route » dit-elle et c'est la découverte de l'inconnu qu'elle met en scène.

« *Ce poème majeur de la littérature anglaise, qui depuis sa création a inspiré des artistes extrêmement différents (Charles Baudelaire, Gustave Doré, Mary Shelley, Edgar Allan Poe, Ingmar Bergman, Orson Welles, Borges, William Burroughs, Pessoa, Johnny Depp, les Pink Floyd, Iron Maiden...) plein de rebondissements et d'éléments fantastiques aussi effrayants que bouleversants (vaisseau fantôme, morts vivants, visions hallucinées) m'est apparu comme une matière extraordinaire pour raconter une histoire au théâtre* » nous explique Cathe-

rine Hargreaves qui a longtemps muri son projet, au fil de résidences successives (chez Maguy Marin à Rillieux la Pape, au centre culturel Théo Argence de Saint Priest, sur un cargo entre Le Havre et Buenos Aires, à la Chartreuse de Villeneuve lès Avignon) avant sa création au théâtre de la Croix Rousse de Lyon reprise à Pont de Claix et une création finale à venir en 2013, à l'Heure Bleue de Saint Martin d'Hères. « *Coleridge aurait imaginé La Ballade du Vieux Marin avec son ami poète Wordsworth lors d'une marche de 80 kilomètres reliant son village d'alors au port de Watchet. Avec deux comédiens du projet, j'ai fait cette marche afin de retrouver les origines génétiques du poème qui se trouvent dans cette région. Poème romantique, il était essentiel pour travailler sur ce poème d'avoir nous aussi un rapport sensuel, direct et physique au monde qui nous entoure et qui face à un monde virtuel de plus en plus envahissant relève peut-être de l'urgence. Nous nous sommes donc rendus dans les Quantock Hills où je voulais voir si les comédiens français reconnaîtraient comme moi que les sentiments très physiques émanant de la langue de Coleridge, de son rythme et de ses sonorités étaient les mêmes sentiments que peuvent inspirer les paysages de cette région.* »

Ou comme l'oralité anglaise n'étant pas la leur, n'y avaient-ils pas accès ? Si tel est le cas, comment leur transmettre ? Et par extension comment les transmettre au public ? Et que pourrions-nous inventer à partir d'une perception française d'une oralité anglaise ? »

Expérience encore, et confrontation avec l'inconnu pousse la metteuse en scène en Argentine où elle va rencontrer des artistes de tout bord, des philosophes, et les pensionnaires d'un hôpital psychiatrique ; au sud de la Patagonie, elle croise de vrais aventuriers et s'étonne des correspondances qu'elle découvre entre la découverte de(s) inconnu(s) et la Ballade de Coleridge. 6 comédiens aux visions bien différentes vont donc raconter une histoire, celle du vieux marin en cherchant à embarquer le public avec eux, sur la mer, dans le théâtre. Le bateau fait étape à Pont de Claix mais l'aventure va se poursuivre, avec des détenus de la prison de Corbas, et au cours d'une résidence itinérante en Angleterre qui viendra clore la boucle.

La ballade du vieux marin

d'après S.T. Coleridge

Mise en scène :

Catherine Hargreaves

Composition musicale :

Louis Dulac

Lumière : **Fabrice Guilbert**

Scénographie : **Benjamin Lebreton**

Traduction et écriture :

Sabryna Pierre et

Catherine Hargreaves

Collaboration artistique :

Sabryna Pierre et Nicolas

Zlatoff

Avec :

Mathieu Besnier, Gilles

Chabrier, Judaël Jermer,

Baptiste Kubich, Yann

Lheureux, Charly Marty



Le centre dramatique national des Alpes (CDNA) sera à l'Amphithéâtre en février avec le spectacle de Marie Potonet d'après « **La petite sirène** » de Hans Christian Andersen.

La chorégraphie, lorsque la danse prend le relais des mots est signée Jean Claude Gallota .

La petite sirène

(théâtre et musique), durée : 55 mn

à partir de 7 ans, mise en scène

Marie Potonet avec Emmanuelle Lepoutre, Stéphane Vitrano, Lise Werckmeister.

Judi 9 février 14h,
vendredi 10 février,
14 et 19h

THÉÂTRE

■ LA BALLADE DU VIEUX MARIN

Théâtre et musique par Catherine Hargreaves (voir p. 18)

Judi 26 janvier à 14h, vendredi 27 janvier à 14h et 19h, Amphithéâtre.

■ LA PETITE SIRÈNE

Théâtre et danse, à partir de 7 ans

D'après Andersen, adaptation et mise en scène Marie Potonet, chorégraphie : Jean Claude Gallota (voir p. 18)

Judi 9 février à 14h, vendredi 10 février à 14h et 19h, Amphithéâtre.

Amphithéâtre, Place Michel Couëtoux, Billetterie 04 76 99 83 77
reservation@amphitheatre-pont-declaix.com

CONFÉRENCES

■ DES CHANSONS QUI FONT L'HISTOIRE

(Re)découvrir les chansons qui ont participé à l'histoire humaine, par Georges Pin.

Vendredi 20 janvier, 19h, salle des Charpentres Moulins de Villancourt, 83 cours Saint André, entrée libre. Rens. 04 76 99 25 25

■ LE QUATUOR BÉLA

Par Serge Coste, en préparation au concert « musiques de Béla Bartók, György Kurtag »

Judi 26 janvier, salle Mandela de La Rampe à Echirolles

■ LA VOIX HUMAINE

Par Serge Coste, en préparation à la représentation de « la voix humaine » théâtre musical de Jean Cocteau (à venir à La Pontière).

Vendredi 3 février à 18h30, salle des Charpentres, Moulins de Villancourt

■ ZANSKAR. LE CACHEMIRE INDIEN

Par Pierre Roy ; conférence organisée par Voyages et culture, entrée libre pour les adhérents, participation de 5 euros.

Mardi 14 février, 18h, Maison de l'Habitant, av. des Îles de Mars. Rens. : 04 76 71 59 14

ANIMATIONS

■ CONFECTION DU BONHOMME CARNAVAL

Atelier créatif animé par un plasticien, sur le thème de l'univers de Jules Verne.

Mardi 24 janvier de 17 h à 18h, inscriptions et rens. dans les centres sociaux Jean Moulin, 04 76 29 86 60 et Irène Joliot-Curie 04 76 29 86 40

■ ÉCHANGE DE SAVOIRS

Dessin, peinture à l'aquarelle ou à l'huile : le jeudi à 14h ; trucs et

astuces de couturier(e) s : le lundi à 14h.

Rens. et inscriptions CS Jean Moulin, rue du Dr Valois, 04 76 29 86 60

■ LA NUIT DE L'ORIENTATION

Organisée par la chambre de commerce et d'industrie de Grenoble pour aider les jeunes de 13 à 25 ans et leurs parents à s'orienter avec des professionnels du conseil en orientation et des entreprises, tests d'orientation et stands thématiques.

Vendredi 27 janvier de 17h à 23h, CCI place A. Malraux, Grenoble
www.nuitdelorientation.grenoble.cci.fr
facebook : Nuit de l'orientation à Grenoble

■ APRÈS-MIDI « JEUX ADULTES »

Vendredi 20 janvier, 14h, Ludothèque Irène Joliot Curie, av. A. Girard

■ GOÛTER DES ROIS DE L'UNRPA

Vendredi 27 janvier, de 13h30 à 17h30 au foyer municipal. Rens. et inscriptions Beau Site, le mardi après midi.

■ DIVERTISSEMENT « MUSIC-HALL »

Proposé par le Club du Temps libre
Vendredi 27 janvier. Rens. et inscriptions au club Espace Beau Site le mercredi et le jeudi de 13h30 à 16h30.

■ « REMISE EN FORME » À FLOTTIBULLE

Aqua boxing (de 18h45 à 19h15)
Abdos fessiers (jusqu'à 19h45),
Aqua stretching (jusqu'à 20h15)
puis échange autour du sport santé et de la remise en forme, dégustation de thés, tisanes et boissons protéinées.

(jusqu'à 20 h 15 : le bassin ludique sera réservé à l'animation)

Vendredi 27 janvier, 18h, Flottibulle, 85, cours Saint André

■ THÉ DANSANT DE L'US 2 PONTS

avec l'orchestre de Jean-Pierre Franck
Dimanche 29 janvier, 15h, foyer municipal av. du Maquis de l'Oisans

■ VIDE GRENIER

Organisé par l'office municipal des sports.

Dimanche 26 février, Foyer municipal

SPORT

■ LA NUIT DES ARTS MARTIAUX

Avec la participation des associations de sport de combat de Pont de Claix, Echirolles, Grenoble. L'accès est fixé à 1 euro, la totalité de la recette sera reversée au karaté Club Pontois pour l'aider à la réalisation de son projet d'emmener les enfants au x championnats du monde de karaté qui se tiendront du 21 au 25 novembre 2012 au Palais Omnisports de Paris-Bercy.

Acheter des bananes « équitables »



AGENDA

sur le marché dominical du 22 janvier

Equi'Sol association de promotion du commerce équitable et de la consommation responsable est à l'origine de la campagne « retrouvez des bananes équitables sur votre marché » ! La ville de Pont de Claix s'est associée à cette campagne et un marchand primeur du marché dominical s'est engagé à s'approvisionner et à vendre les bananes équitables. Le stand est signalé et toute une documentation sur le commerce équitable est distribuée sur place ; le commerce équitable se définit comme une alternative aux conditions de travail difficiles, aux méthodes de productions nuisibles, aux salaires bas, il prône un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il se caractérise principalement par un prix minimum, le versement d'une prime de développement, la défense des droits des producteurs et travailleurs, le respect de l'environnement par la réduction d'utilisation de produits chimiques.

■ Dimanche 22 janvier, sur le marché, place des Alpes.

L'association So Do Gunga qui assure la buvette sur place reversera également la recette au bénéfice de ce projet.

Vendredi 10 février, 19h30, gymnase Vicore Hugo. **Entrée 1 euro.**

■ 2010. L'EAU MONTE

Peintures de Anne Laure Terrasse, Du 27 février au 24 mars, du lundi au samedi de 15h à 19h, Moulins de Villancourt.

MUSIQUE

■ EN CHANTANT ENCHANTEURS

Spectacle concert autour de la voix avec les élèves et les enseignants de l'école de musique Jean Wiéner.

Judi 9 février, 20h, La Rampe, Echirolles, entrée libre dans la mesure des places disponibles. Rens. 04 76 99 25 25

CONFÉRENCE

■ À UNE PERSONNE EN DEUIL COMMENT OFFRIR UN SOUTIEN ?

L'association Jusqu'à la mort accompagner la vie (JAMALV) invite Claire Pinet, psychothérapeute et formatrice en soins palliatifs à répondre aux questions que chacun s'est posées un jour ou l'autre.

Mardi 31 janvier, 19h à la Maison du Tourisme de Grenoble. Rens. : asso-jamalv.grenoble@orange.fr ; 04 76 51 08 51

OFFICIEL

■ CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 8 février 20h30



◀ Denis Ripoll,
Angélique Riaud,
Souad Grand et
Yamina Benaceur

Trio féminin au FC Pont de Claix

Si Angélique et Yamina ont elles-mêmes joué au football à un moment ou à un autre, c'est par leurs enfants qu'elles sont venues au FC Pont de Claix, il y a quelques années. D'abord simples bénévoles, elles se présentent lors du dernier changement de bureau, avec l'objectif de « redresser la barre ». Depuis la fusion en 2003 des clubs historiques de l'US Bleuets et de l'USRP (club de la plate-forme chimique), le FC Pont de Claix a eu du mal à garder le cap. Les difficultés font désormais partie du passé, avec une nouvelle équipe pleine d'énergie et d'idées. Souad évoque les projets de l'année : « remonter une équipe féminine, obtenir l'agrément Jeunesse et Sports, remettre en place une classe à horaires aménagés dans l'un des deux collèges ». Et pour ça, dixit Yamina, « il faut fidéliser les joueurs, éviter l'hémorragie vers les autres clubs, et donc on a besoin de moyens humains et financiers ». L'accent est mis particulièrement sur la formation des éducateurs, « tous pontois, comme nous », et sur les jeunes : « l'équipe senior est l'équipe fanion mais on mise tout sur les petits, sur l'école de foot ». Le club compte aujourd'hui

un peu plus de 200 licenciés, des enfants de 7 ans jusqu'aux vétérans. « Le football est un sport populaire, Pont de Claix est une ville populaire, on est très conscientes de notre responsabilité et du rôle qu'on a à jouer auprès des jeunes. C'est pour cette raison que l'on fait signer une charte de l'éducateur, et qu'on hésite pas, par exemple, à sanctionner un joueur qui ne suit pas les valeurs du club : respect, fair-play, plaisir du jeu ». Un engagement qui prend du temps : nos trois jeunes femmes travaillent, mais assurent une permanence tous les mercredis, des réunions en semaine et une présence sur les matchs le week-end. Une chance qu'elles s'entendent bien. Pour le moment, le bilan de leur mandat est positif, avec un bon début de saison, avant la reprise des entraînements courant janvier, et un tournoi prévu en février, les dimanche 12 et samedis 18 et 25 au gymnase Victor Hugo, auquel les clubs de l'agglomération sont conviés. Autre échéance, plus lointaine, les 10 ans du club en 2013. Souad conclut : « pour que le club vive, il faut que les enfants aient envie d'y venir, d'y rester et que les parents suivent. Pour l'instant, ça fonctionne. Pourvu que ça dure ! »

Souad est la présidente, Yamina la trésorière, et Angélique la secrétaire. Ce trio dynamique est le nouveau bureau du Football club de Pont de Claix, avec Denis Ripoll, le vice-président.

PONT DE CLAIX UNE VILLE À VIVRE

Au nom de tous les élus du groupe "Pont de claix une ville à vivre" bonne et heureuse année 2012.

Cette année sera celle de l'élection présidentielle et des élections législatives, moments importants de la vie démocratique de notre pays, l'occasion aussi pour des milliers de personnes de voter pour la première fois.

A Pont de Claix, 2012 verra le lancement et la sortie de certains projets mûrement réfléchis et travaillés par la majorité municipale depuis 3 ans : PLU, maison des associations, 120 Toises, cen-

tre ville, spot de biodiversité... La mutation de notre ville est en marche avec pour ambition le mieux vivre de nos concitoyens, la réforme des collectivités qui prive celles-ci de certaines ressources ne doit pas être un frein aux projets et donc au progrès qui permettront aux Pontoises et aux Pontois de s'épanouir dans un cadre de vie amélioré.

Le budget voté le 22 décembre dernier approuvé au delà des bancs de la majorité confirme cet élan. Les élus majoritaires tout en étant responsables ne manquent pas d'ambitions.

Sam Toscano, président du groupe majoritaire "Pont de Claix, une ville à vivre"

PONT DE CLAIX VOIT PLUS LOIN, GROUPE COMMUNISTE ET DIVERS GAUCHE

Le budget 2012 s'est inscrit dans un contexte qu'il est difficile d'évacuer

Contexte de crise d'un système dont la logique conduit les nations au fond du gouffre sous le pilotage de l'attelage Merkel/Sarkozy à la botte des marchés financiers. Il n'est pas un matin, pas un soir où l'on ne nous assène la météo financière dispensée par l'agence Standard and Poor's, laquelle nous promet une dégradation de notre note en guise de cadeau de Noël. Impossible de ne pas souligner que la dette publique dure depuis plusieurs décennies mais qu'il faut décerner un satisfecit à monsieur Sarkozy à qui l'on pourrait remettre la médaille du déficit public conséquence des cadeaux fiscaux : bouclier fiscal et autres niches fiscales au profit des plus riches lesquels investissent désormais dans la finance et dans le travail exportés vers des lieux où la main d'œuvre

permet des gains de productivité juteux. Ainsi, nous l'avons abordé lors du Débat d'Orientations Budgétaires au dernier Conseil Municipal, les prévisions de croissance ont été revues à la baisse au dernier trimestre 2011, ce qui a obligé le Gouvernement à revoir la copie de son projet de Loi de Finances 2012, laissant les collectivités locales dans l'incertitude sur certains aspects budgétaires dont elles dépendent. D'ailleurs il faut noter une fois de plus que les 75% d'investissements produits par les collectivités sont un facteur national de résistance à la crise. Malgré ce contexte la ville de Pont de Claix, qui ne vit pas dans une bulle stricto local, a construit le budget 2012 avec une politique d'investissement dynamique, en tentant de maîtriser au mieux les dépenses de fonctionnement sans altérer le déroulement de carrière des agents

ainsi que leurs conditions de travail car il n'y a pas de service public de qualité sans agents motivés, et pas d'agents motivés sans moyens suffisants.

- La non augmentation de l'imposition
 - Un budget alloué aux solidarités renforcé.
 - Un dynamisme de l'investissement public sur le territoire pontois maintenu à un niveau satisfaisant.
 - Une volonté affichée de désendettement par le non recours à l'emprunt
- Pour le groupe communiste, ces quatre éléments ont fait que nous avons voté le budget 2012 présenté par la majorité municipale.

Bernadette CEREZA, Dolorès RODRIGUEZ, Mebrok BOUKERSI

UN AVENIR POUR PONT DE CLAIX

Budget 2012

La crise, depuis 2008 est présente. Elle oblige l'Etat, les collectivités, comme les particuliers, à gérer leurs dépenses avec rigueur.

Nous noterons cependant la volonté de maintenir, au niveau local, les taux d'imposition au niveau de 2011.

Nous remarquerons cependant la METRO, qui décide d'une partie de nos impôts, a augmenté la TEOM de 18% depuis l'an dernier et que le prix de l'eau va augmenter de plus de 10% par rapport à 2010.

Pour d'autres points du budget.

La masse salariale, très lourde, en forte augmentation depuis 2008, qui repré-

sente 60% du budget de fonctionnement, se doit d'être maîtrisée et diminuée comme nous l'avons souvent souligné.

Nous constatons une légère baisse qui ne nous paraît pas significative.

Cette baisse ne semble cependant pas suffisante pour, qu'à budget égal, permettre une meilleure action envers les Pontois, et permettre d'anticiper le remboursement d'une partie de la dette en plus de celle qui mécaniquement arrive à son terme.

Comme déjà évoqué l'an dernier, une partie du budget doit-être utilisée à l'entretien et la préservation de notre patrimoine et à des investissements productifs.

Le budget étant très serré, certains autres investissements non productifs auraient pu être différés pour donner plus de souplesse à l'action municipale.

Si nous approuvons l'effort budgétaire en faveur du CCAS et le maintien global des subventions aux associations sportives, nous nous sommes abstenus sur ce budget aux équilibres toujours précaires.

Nous laisserons les Pontois juges des décisions budgétaires prises

M. DITACROUTE, Conseiller Municipal

Papetiers et pas peu fiers !

Les papeteries de Pont de Claix dans les années 70

Ils sont une trentaine, des hommes surtout et quelques femmes dans la grande salle de la Maison des Sociétés où flotte un air de curiosité. Le maire, Christophe Ferrari, l'adjoint à l'emploi, l'économie et l'insertion, David Hissette ont souhaité réunir les pape-

tiers qui ont vu leur entreprise fermer ses portes au printemps 2008 pour leur signifier que leur histoire, celle qui les lie aux Papeteries intéresse la commune, qu'elle doit être transmise et conservée, et qu'ils ont un rôle important à jouer dans cette transmission.

Ils ont répondu à l'invitation ; une fois exposés le diagnostic établi par un bureau d'études sur l'état des bâtiments, les projets municipaux de création d'une zone d'activités sur le secteur, de rattachement d'un bâtiment à la réserve naturelle régionale des Isles du Drac, les incertitudes quant aux décisions règlementaires à venir relatives à la présence d'une usine à risque, qui conditionne la politique de logement... Tout cela une fois introduit donc par le maire et son adjoint, la parole est à eux. Ils la prennent d'abord timidement, pour confirmer que tel bâtiment dont la destruction est recommandée ne présente en effet aucun intérêt, pour dire qu'au contraire telle pièce emblématique devra être conservée (garder l'enseigne sur la rue), ou pour répondre aux sollicitations d'une des leurs, Jacqueline Blanchard.

Championne de la papeterie

Car la cause de la papeterie a son champion, sa championne plutôt, en la personne de Jacqueline Blanchard, conseillère municipale en charge, auprès de l'adjoint à l'aménagement urbain Bernard Bodon, de l'embellissement et du fleurissement. C'est que ses racines sont indéfectiblement liées à cette terre de Marcelline où s'installe la papeterie au début du XIX^{ème} : « en parlant des digues et de Marcelline, j'ai des souvenirs d'enfance qui resurgissent. Mes parents ont vécu de 1950 à 1956 dans les appartements situés au bout de la Machine 4, cela s'appelait alors la Digue aux Papeteries. Quant à Marcelline, nous allions à la sortie de l'école ou le jeudi après-midi, avec ma grand mère, dans les

près de la ferme Villibord (la Maison Forte), cueillir des rosés des prés et des mousserons ; à l'automne, nous remplissons nos poches de noisettes et nous redescendons de la ferme les bras chargés de bois mort pour allumer le feu ; en hiver, nous dévalions les pentes enneigées du grand pré avec nos luges en bois. Enfin, nous prenions également le sentier des quatre-chemins pour aller à Champagnier ». N° 65 pages 15 / 16

Les souvenirs font l'histoire

Jacqueline Blanchard a collaboré aux numéros 65, 66 et 67 de juin 2010, décembre 2010 et juin 2011, de la revue d'histoire *Pour ne pas oublier* éditée par les Amis de la vallée de la Gresse et des environs (AVG). Trois articles s'y succèdent, extrêmement fournis en précieux renseignements essentiellement extraits des rapports des gérants ou des livres des assemblées générales de l'usine. Ils s'intitulent *La papeterie du Pont de Claix de 1821 à 1873*, *de 1870 à 1880* et *de 1880 à 1920*. Ils sont illustrés de documents photographiques empruntés aux archives de la papeterie. Il y est question tant de la généalogie de la famille Breton - Victor Jules (1802- 1843) fondateur de la papeterie est le deuxième enfant d'Etienne Breton et de Madame née Bon- que des conditions environnementales et historiques qui président à l'installation d'une telle industrie, à ce moment là, en cet endroit là ; de la traversée des guerres de 1871 et de 1914 et des conditions charitables faites aux ouvrier(e)s ; l'élue de Pont de Claix ne cache pas son admiration pour l'œuvre accomplie par les hommes (mais aussi les femmes : mères,

sœurs, filles, épouses) qui se sont succédés à la tête de l'entreprise ... et de l'administration municipale, puisque Paul Breton est le premier maire de la commune créée en 1873. Parce que c'est précisément à cette œuvre que s'attachent les souvenirs personnels...

« cette boulangerie existe toujours actuellement, elle se situe en face de l'entrée de la papeterie, maison que j'ai habitée durant 32 ans. Elle porte le nom de Maison Peronet du nom de son architecte » (N°65 page 24), qui deviennent regard porté sur l'Histoire : « la reprise économique d'après guerre s'annonce difficile : la loi des 8 heures, le manque de main-d'œuvre, l'augmentation du prix des matières premières et des transports ... (N° 67 page 21) (...) Ces difficultés seront aplanies, commente plus loin Jacqueline Blanchard. De 1921 à 1930, il y aura une distribution régulière de dividendes conséquents (15,25 % en moyenne) aux actionnaires, une augmentation de la production par la mise en route de la 4^{ème} machine acquise à Rioupéroux pendant la guerre de 1914-1918 et une arrivée massive de la main-d'œuvre étrangère principalement italienne. C'est ainsi que ma famille va prendre racine dans le paysage papetier durant plusieurs générations jusqu'à la fermeture de l'entreprise le 16 juin 2008 ».

À l'issue de la rencontre entre le maire, son adjoint et les « anciens » des papeteries, un groupe de travail est constitué pour travailler sur la mémoire de cette tranche d'histoire, pour que ceux qui l'ont faite puissent à l'instar de Jacqueline Blanchard, témoigner (1) et en préserver les traces pour l'avenir. On trouvera aux archives municipales en consultation libre, les trois numéros de la revue *Pour ne pas oublier*.

Restaurant	Raccourci sportif	Profane	Se suivent dans un bahut	Fatiguer	Coiffure bête	Éburné sans queue ni tête
Haut de forme	Avec vigueur	Acquis à l'oreille	Net pas net	Prendre sur le faite		Vit
Maitres						
Esprit de corps						
		Dignes des « Poubelles Girls »	Lâchérent			
			Possessif			
Dieu fléché			Pris le sein en retour	Chef d'état	Pisse-froid	Bien découpé
Firent du lard				Saisit		Fait faire do !
Parle en verlan			Article en or !	Bars du milieu		
Petite représentation			Tous azimuts	Presque sec		
					Unité de troupeau	
					Prénom	
S'occupe de lardons				Bruit sec		Apporte son soutien
Effacée				Tête d'épingle		En fin de carrière
					Fluide subtil	
					Lieu de manif	
Point gai ou point marin	Roméo décapité		Vu au cinéma			
	Mois		Mot pour mots			
			Produisait des légumes	Éclat de rire	Rénova en partie	Tête à tête
					Limitent le swing	
Supports de cours						
			C'est cela		Prise de froid	

Solution page 2

CD et BD

CD

David Solid Gould vs Bill Laswell :

Dub the passover (Tzadik, 2011)

Le premier joue un reggae inspiré de la musique juive (ici le classique Feast of the Passover), le second transforme tout ce qu'il touche de son dub magique. Leur rencontre est une évidence.

BD

Zeina Abirached : *Mourir, partir, revenir : le jeu des hirondelles*

(Cambourakis, 2011)

On pense inévitablement à Marjane Satrapi quand on prend cette bande dessinée dans les mains : autobiographie d'une jeune femme du Moyen Orient, utilisation d'un noir et blanc très tranché, humour noir... mais la teneur du propos

a vite fait de rendre sa spécificité à l'auteur, qui est libanaise et raconte son enfance pendant la guerre. Un livre attachant, drôle et triste.

Biographie

Artur Domostawski

Kapuscinski : le vrai et le plus que vrai

Les arènes (biographie), 2011

Il est le plus grand reporter de l'après guerre. Mais quel lecteur du Négus ou d'Ebène ne s'est pas posé la question : comment a-t-il fait ?

Comment ce correspondant d'une petite agence de presse d'un pays socialiste s'est-il débrouillé seul, sans moyens ou presque, pour comprendre ce que tant d'autres journalistes, et non des moindres, n'avaient pas vu ? L'auteur est parti enquêter sur "Kapu" à la manière de Kapuscinski. Son livre a été un best-seller considérable en Pologne.

Bibliothèque municipale

Aragon

place

Michel Couëtoux

Tél. : 04 76 29 80 95



RECENSEMENT DE LA POPULATION CHACUN DE NOUS COMPTE



DU 19 JANVIER AU 25 FÉVRIER 2012
www.le-recensement-et-moi.fr

www.ville-pontdeclaux.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION



POUR PLUS D'INFORMATION, CONSULTEZ VOTRE MAIRIE.
LES DONNÉES RECUEILLIES SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.